

Opérateur-trice en horlogerie AFP

Domaine spécifique de l'assemblage
Domaine spécifique du réglage

CPNE centre de formation professionnelle neuchâtelois
Votre talent, notre engagement !

SOMMAIRE

Description	2
Système suisse de formation	3
Dispositif de formation	5
Titre obtenu	5
Lieux de formation	6
Conditions d'admission	7
Programme - voie AFP	8

DESCRIPTION

L'opérateur-trice en horlogerie AFP assemble les différentes pièces qui composent le mouvement des montres mécaniques ou électroniques.

Selon son domaine spécifique, il/elle pose le cadran et les aiguilles sur le mouvement, introduit les composants dans un boîtier et fixe le bracelet (assemblage) ou réalise le réglage complet du mouvement (réglage).

En suivant les consignes de son/sa responsable, l'opérateur-trice en horlogerie effectue des opérations d'ajustage extrêmement précises à tous les stades de la chaîne de montage.

Environnement de travail

Il/elle travaille en équipe dans des ateliers ou des îlots de production horlogère silencieux et bien éclairés. Il/elle est assis-e à un établi, les avant-bras posés sur des accoudoirs. Ses tâches sont répétitives et doivent répondre aux critères de rendement fixés pour la production. Il/elle collabore essentiellement avec des horlogers-ères de production et des horlogers-ères qui supervisent leur travail.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Micromécanique

- Entretenir les outils et l'outillage horlogers nécessaires à l'assemblage des composants du mouvement;
- Réaliser des croquis simples, lire et interpréter des dessins techniques;
- Suivre les instructions pour scier, limer, tracer, pointer diverses formes par usinage manuel et sur machine;

SOURCE
orientation.ch
SOURCE

Assemblage

- Monter les différentes pièces qui composent le mouvement d'une montre mécanique, automatique ou à quartz;
- Insérer puis enchâsser des pierres dans les ponts et les platines;
- Contrôler, après chaque intervention, le bon fonctionnement et l'esthétique des composants;
- Lubrifier le mouvement selon les consignes;

Pose de cadrans et emboîtage (domaine spécifique assemblage)

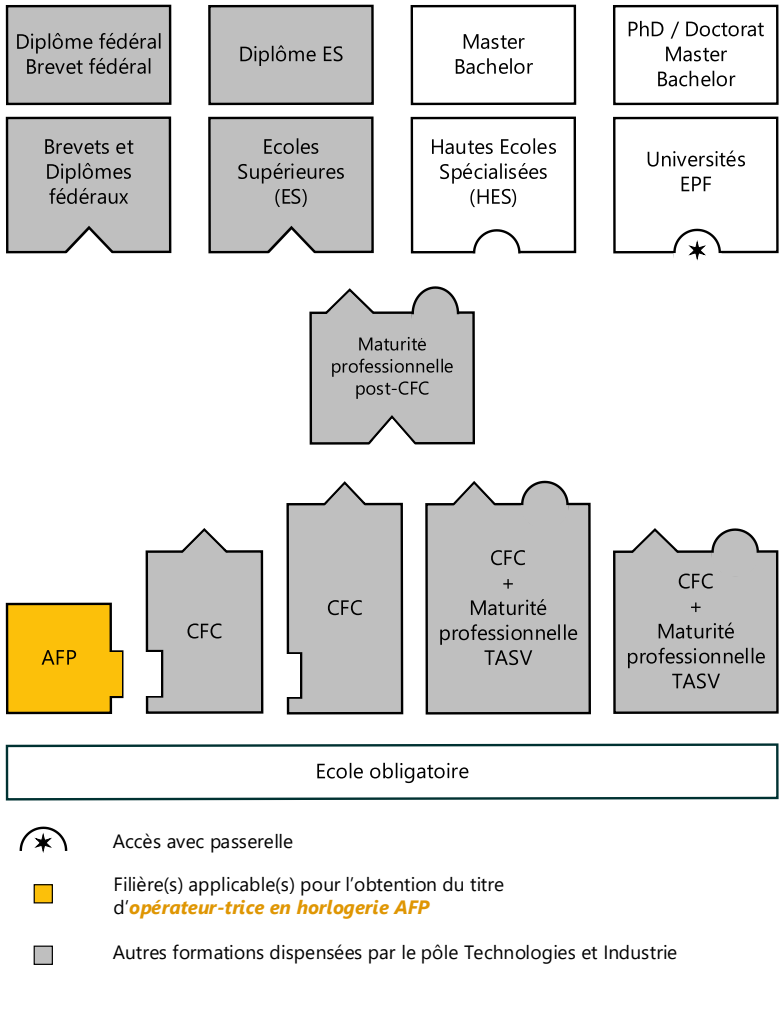
- Poser le cadran sur le mouvement;
- Placer les aiguilles et effectuer les ajustements nécessaires;
- Emboîter le mouvement, adapter le verre et, au besoin, la tige du remontoir;
- Tester les différentes fonctions, contrôler l'étanchéité;
- Fixer le bracelet, contrôler la qualité du produit terminé;

Réglage (domaine spécifique réglage)

- Assembler, ajuster et régler le coq, le balancier et le spiral;
- Contrôler la précision du mouvement;
- Exécuter la mise en marche, effectuer le réglage final, retoucher et ajuster si nécessaire.

SYSTÈME SUISSE DE FORMATION

Le système suisse de formation propose de nombreuses possibilités de parcours et de carrière. Le schéma ci-dessous en présente les principales voies.



DISPOSITIF DE FORMATION

La formation d'***opérateur-trice en horlogerie AFP*** se dispense exclusivement en entreprise.

La voie AFP en entreprise (duale)

Cette voie de formation mène à l'obtention d'une Attestation Fédérale de formation Professionnelle (AFP) en 2 ans. C'est une forme d'apprentissage qui s'adresse en premier lieu aux personnes ayant des difficultés scolaires.

La formation pratique s'effectue en entreprise et les cours professionnels se déroulent à l'école à raison d'une journée par semaine.

TITRE OBTENU

La formation d'***opérateur-trice en horlogerie AFP*** est ponctuée par l'obtention du titre suivant :

Voie AFP  **Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'opérateur-trice en horlogerie**

Le titre est délivré par l'autorité cantonale et reconnu par la Confédération.

LIEUX DE FORMATION

Le pôle Technologies et Industrie est présent sur 3 sites dans lesquels sont réparties les différentes filières. La formation d'***opérateur-trice en horlogerie AFP*** dispensée au **Locle**.

Le Locle



Neuchâtel



La Chaux-de-Fonds



CONDITIONS D'ADMISSION

Les conditions d'admission à la formation d'***opérateur-trice en horlogerie AFP*** reposent sur les *conditions d'accès au postobligatoire* définies par le Service des Formations Postobligatoires et de l'Orientation (SFPO).

Ces conditions sont décrites en détail dans une brochure publiée par l'État de Neuchâtel et en suivant les liens ci-dessous :

www.ne.ch/conditions-postobligatoire

www.rpn.ch/parentsC3

Délai d'inscription > Début juin
Début des cours > Rentrée d'août

Dès fin octobre, possibilité de s'inscrire pour la prochaine rentrée scolaire en suivant le lien ci-dessous :
www.cpne.ch/les-poles/technologies-et-industrie/inscription/

PROGRAMME - VOIE AFP

	Années	
	1	2
CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES		
Réalisation d'outils et d'outillage horlogers		
Matériaux	20	20
Usinage et Outillage	20	
Dessin	40	40
Assemblage de composants		
Mathématiques	40	40
Théorie d'horlogerie	40	40
Sécurité personnelle et protection de l'environnement	20	
Orientation réglage traditionnel	20	20
Orientation posage et emboîtage	20	20
Respect des standards de production		
Histoire et production horlogère	20	
Informatique de base	40	
CULTURE GENERALE		
Société	60	60
Langue et communication	60	60
SPORT		80
COURS INTERENTREPRISES		
Réalisation d'outils et d'outillage horloger	170	
Total formation scolaire	**400**	**380**
Total cours interentreprises	**170**	

Nombre indicatif de périodes pouvant être modifié
en tout temps par la direction du pôle

Contactez le pôle Technologies et Industrie

032 886 32 32
cpne-ti@rpn.ch

Visitez notre site pour plus d'informations: **www.cpne.ch**

CPNE

centre de formation professionnelle neuchâtelois

Technologies et Industrie

Rue Klaus 1
2400 Le Locle

Rue de la Maladière 84
2002 Neuchâtel

Rue Jardinière 68
2300 La Chaux-de-Fonds